

Table des matières

Introduction.....	3
Rapport annuel 2014-2015.....	4
➤ Méthode de priorisation des sites	4
➤ Optimisation des méthodes sylvicoles.....	5
➤ Réalisation des travaux d'éclaircie commerciale	6
➤ Main-d'œuvre	7
➤ Mécanisation.....	7
➤ Commercialisation.....	8
➤ Transformation	8
➤ Communication.....	9
➤ Coordination des travaux.....	10
Annexe 1A – Bilan des superficies traitées en éclaircie commerciale et des coûts moyens nets \$/ha pour la forêt publique dans la région du Bas-Saint-Laurent.....	11
Annexe 1B – Coûts moyens nets/ha (\$) des travaux d'éclaircie commerciale par unité d'aménagement (UA).....	12
Annexe 2 – Les superficies, les coûts totaux et les volumes récoltés lors des travaux d'éclaircie commerciale manuels ou mécanisés en forêt privée	13

Introduction

En 2014-2015, une enveloppe budgétaire de 80 000 \$ a été octroyée par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), Secteur des forêts, afin de poursuivre les activités entamées en 2013-2014 dans le Chantier d'éclaircie commerciale. La direction générale du MFFP a aussi contribué financièrement pour 138 000 \$ (excluant la vente de bois) pour la poursuite des expérimentations, notamment pour l'exécution des travaux de récolte.

Voici les faits saillants des réalisations en 2014-2015 :

- le dépôt, sur le site Internet de la CRÉ, du rapport présentant les résultats de l'expérimentation au lac du Castor : *Comparaison des caractéristiques dendrométriques, du panier de produits et des coûts d'opération de différentes modalités d'éclaircie commerciale mécanisée en plantation dans le Bas-Saint-Laurent.*
- présentations réalisées au Colloque *Eastern Canada USA 2014* qui a eu lieu Rimouski en octobre 2014;
- présentation réalisée dans le cadre de la *Journée d'information pour les acteurs du milieu forestier* qui s'est déroulée le 13 mars 2015 en partenariat avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Emploi-Québec et la Commission scolaire des Monts-et-Marées;
- présentation au Colloque *Les plantations ont-elles un rôle à jouer?* (18-19 mars 2015) qui s'est tenu à Québec;
- la mise en place de deux dispositifs expérimentaux :
 - 1) *Projet d'expérimentation de l'éclaircie commerciale en lien avec la tordeuse des bourgeons de l'épinette sur la Réserve faunique de Matane* en partenariat avec la Direction de la recherche forestière (DRF), la Direction de la protection des forêts (DPF), le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, l'Université du Québec à Rimouski, FP-Innovation et l'Université de Sherbrooke;
 - 2) *Projet d'expérimentation de l'éclaircie commerciale en lien avec la tordeuse des bourgeons de l'épinette de la rivière Orient, Unité d'aménagement 11* en partenariat avec la Direction de la recherche forestière (DRF), la Direction de la protection des forêts (DPF) et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.
- l'élaboration d'un projet de recherche pour le suivi de la croissance après éclaircie commerciale avec la Chaire de recherche sur la forêt habitée de l'UQAR;
- l'élaboration de la grille décisionnelle des peuplements feuillus et mélangés;
- réseau stratégique de la voirie forestière adopté en mars 2015.

Rapport annuel 2014-2015

➤ MÉTHODE DE PRIORISATION DES SITES

Des dizaines de milliers d'hectares de plantations et de peuplements naturels éduqués sont susceptibles d'être traités en éclaircie commerciale dans le Bas-Saint-Laurent au cours des prochaines années. Selon leurs caractéristiques forestières, leur localisation et leur facilité d'accès, tous les sites ne présentent pas le même intérêt. L'élaboration d'une grille de classification des sites susceptibles d'être traités en éclaircie commerciale permettra de cibler les plus propices. Pour les sites les moins appropriés, le scénario sylvicole pourrait être révisé ou leur fonction prioritaire modifiée.

OBJECTIFS	ACTIONS À COURT TERME (AN 3)	COMMENTAIRES
Produire une grille décisionnelle de priorisation des sites : caractéristiques de la forêt (âge, IQS, etc.); localisation et utilisation du territoire; tenure; fonction prioritaire (production ligneuse, réduction des écarts avec la forêt naturelle, etc.); superficie; accessibilité (voirie); coûts anticipés; proximité et disponibilité de la main-d'œuvre; valeur des produits; TBE	Opérationnaliser et informatiser la grille décisionnelle pour les peuplements mélangés et feuillus	Le document <i>Outil d'aide à la décision pour le choix des peuplements résineux, mélangés et feuillus destinés à l'éclaircie commerciale</i> a été complété (disponible printemps 2015). Une version PDF est disponible sur le site de la CRÉ : http://www.crebsl.org/eclaircie . L'outil numérique est disponible au MFFP - Direction générale du Bas-Saint-Laurent – Personne-ressource : Luc Gagnon (418-727-3710, poste 461).

➤ OPTIMISATION DES MÉTHODES SYLVICOLES

En fonction des caractéristiques forestières et des objectifs d'aménagement de chaque site, des méthodes sylvicoles différentes pourraient être utilisées de façon à optimiser les effets forestiers, économiques et environnementaux des traitements d'éclaircie commerciale.

OBJECTIFS	ACTIONS À COURT TERME (AN 3)	COMMENTAIRES
Développer des méthodes sylvicoles opérationnelles adaptées aux caractéristiques de chaque site et aux objectifs d'aménagement en utilisant une approche par objectifs et résultats plutôt qu'une approche normative	Identifier et définir les différentes méthodes reconnues pour la réalisation des éclaircies commerciales	Le document <i>Traitements sylvicoles destinés pour les jeunes peuplements résineux et mixtes d'âge commercial</i> (titre provisoire) est en phase de rédaction, à compléter en 2015-2016.
	Produire un tableau des avantages et inconvénients de chaque méthode	Le tableau des avantages et inconvénients pour chaque méthode proposée sera intégré au document <i>Traitements sylvicoles destinés pour les jeunes peuplements résineux et mixtes d'âge commercial</i> (titre provisoire) et déterminera les meilleures méthodes sylvicoles en fonction des objectifs et des coûts.
	Mise en place d'expérimentations pour développer des méthodes sylvicoles en période TBE	Les projets 1 et 2 (voir Faits saillants, page 3) sont en cours. Le protocole de recherche <i>Projet d'expérimentation de l'éclaircie commerciale en lien avec la tordeuse des bourgeons de l'épinette sur la Réserve faunique de Matane</i> est disponible sur le site de la CRÉ : http://www.crebsl.org/eclaircie . Note : Le protocole expérimental pour l'UA11 sera disponible dans le rapport annuel 2015-2016.
	Remettre en production des trouées et inventaire de régénération (lac du Castor)	L'inventaire de régénération a été réalisé en 2014. Le tableau des données est disponible auprès de Laurent Gagné 418-724-6440, poste 253, courriel : lgagne@crebsl.org . La remise en production des trouées par la plantation sera réalisée au printemps 2015.
	Mesurer la croissance après éclaircie	Les mesures sur le terrain ont été réalisées à l'été 2014 dans le cadre d'un projet de maîtrise. Un exemplaire du protocole expérimental est disponible sur le site de la CRÉ http://www.crebsl.org/eclaircie . Des résultats sommaires devraient être disponibles au cours de l'année 2015.
	Élaborer une mission exploratoire en Europe Participer au développement d'une méthode de suivi de qualité des travaux d'éclaircie commerciale	Par manque de budget, ces actions n'ont pas été réalisées.
Amorcer la restauration des caractéristiques naturelles de la forêt sur certains sites	Développer une stratégie de déploiement de l'intégration progressive des nouvelles connaissances au PAFI dans les exercices de planification par rapport aux enjeux : composition, vieilles forêts, structure interne, etc. Cette action est en continu.	

➤ RÉALISATION DES TRAVAUX D'ÉCLAIRCIE COMMERCIALE

Il faudra s'assurer que le Chantier d'éclaircie commerciale disposera des budgets nécessaires à la réalisation des éclaircies commerciales et à l'entretien du réseau routier. Il faudra également que la planification du Chantier intègre les orientations de la SADF, les objectifs du PRDIRT et les préoccupations des intervenants du milieu émises aux tables de GIRT. Finalement, les activités prévues au Chantier devront être intégrées dans la planification tactique et opérationnelle du MFFP.

OBJECTIFS	ACTIONS À COURT TERME (AN 3)	COMMENTAIRES
Disposer des budgets nécessaires pour réaliser les travaux d'éclaircie commerciale sur plusieurs années tant en forêt publique qu'en forêt privée	Signer une entente spécifique triennale	Aucune entente n'a été signée.
	Réaliser des analyses de rentabilité économique pour les scénarios sylvicoles équiennes et inéquiennes	Les analyses de rentabilité économique sur une base exploratoire ont été réalisées pour les peuplements d'origine naturelle et les plantations destinées à l'irrégularisation. Rapport confidentiel – Personne-ressource : Laurent Gagné (418-724-6440, poste 253).
Disposer d'une voirie optimale pour accéder aux sites à traiter	Développer une stratégie de planification de la voirie visant à optimiser le réseau et à réduire les coûts	Pour tout le territoire du Bas-Saint-Laurent, un réseau stratégique de chemins forestiers multiusages a été identifié à l'hiver 2015. Les cartes sont disponibles sur le site de la CRÉ : http://www.crebsl.org/eclaircie - Personnes-ressources : Laurent Gagné (418-724-6440, poste 253) et Luc Lavoie Lavoie (418-724-6440, poste 244).
	Réaliser les réfections des chemins en fonction de ce qui est programmé en 2014	

➤ MAIN-D'ŒUVRE

Pour que les travaux soient réalisés dans les délais prescrits par la pratique sylvicole et qu'ils soient de bonne qualité, il faudra attirer la main-d'œuvre vers ce secteur d'activité et s'assurer qu'elle reçoive une formation adéquate. On entend par main-d'œuvre, autant les travailleurs manuels que les opérateurs de machinerie. Il faudra favoriser la mécanisation pour diminuer les coûts d'opération des éclaircies commerciales.

OBJECTIFS	ACTIONS À COURT TERME (AN 3)	COMMENTAIRES
S'assurer d'avoir une main-d'œuvre qualifiée suffisante pour exécuter les travaux d'éclaircie commerciale manuels et mécanisés	Collaborer avec les institutions d'enseignement dans l'élaboration de la formation aux marqueteurs et opérateurs professionnels nécessitant une spécialisation pour l'éclaircie commerciale	L'élaboration de la formation auprès des marqueteurs n'a pas été réalisée. Toutefois, celle auprès des opérateurs professionnels sera dispensée en 2015-2016. Le Centre de foresterie est en démarche pour offrir la formation auprès des entrepreneurs forestiers. Personne-ressource : Laurent Gagné (418-724-6440, poste 253) ou au Centre de foresterie de Causapsca – Personne-ressource : Stéphane Bédard (418-756-6115, poste 7001).
	Analyser un mode de rémunération des travailleurs en fonction de la qualité	Aucun travail n'a été fait pour cette action par manque de budget.
Intéresser des entreprises en travaux d'aménagement à l'exécution des éclaircies commerciales	Faire connaître le potentiel d'éclaircie commerciale aux entrepreneurs	Des rencontres d'information ont eu lieu : <ul style="list-style-type: none"> • assemblée générale annuelle de la Société d'exploitation des ressources des Basques (mai 2014); • journée d'information pour les acteurs du milieu forestier (13 mars 2015), présentation disponible sur le site de la CRÉ http://www.crebsl.org/eclaircie; • visites de chantiers automne 2014 et hiver 2015.

➤ MÉCANISATION

Étant donné les superficies à traiter, la main-d'œuvre disponible et les impératifs financiers et économiques, la récolte mécanisée à grande échelle devra être développée. Les besoins devront être définis et il faudra s'assurer d'utiliser la machinerie adéquate.

OBJECTIFS	ACTIONS À COURT TERME (AN 3)	COMMENTAIRES
Avoir la machinerie adéquate (type et quantité) pour réaliser les travaux d'éclaircie commerciale	Développer une méthode d'accréditation pour les opérateurs (et propriétaires) habilités à réaliser de l'éclaircie commerciale mécanisée	Aucune action n'a été réalisée par manque de budget.

➤ COMMERCIALISATION

Plus les produits fabriqués à partir des éclaircies commerciales auront un prix élevé sur les marchés, plus la chaîne de valeur sera rentable. Il est primordial d'élaborer une stratégie régionale de commercialisation des produits du bois qui permettra d'obtenir la plus grande valeur pour la fibre récoltée.

OBJECTIFS	ACTIONS À COURT TERME (AN 3)	COMMENTAIRES
Mettre en place une stratégie régionale innovante de commercialisation des produits du bois qui permettra à la région de se distinguer	Connaître les besoins et les exigences des marchés actuels et futurs	Cette action est en continu et elle est supportée par un agent de concertation de la CRÉ.
	Colliger les résultats des différentes études sur les produits prometteurs pour la région (identifier les marchés de niche)	Un document synthèse a été rédigé. Ce document a pour titre : <i>Rapport synthèse des activités associées à la transformation et la commercialisation des bois de faible diamètre issus des éclaircies commerciales</i> . Ce document sera disponible sur le site de la CRÉ au cours de l'été 2015 http://www.crebsl.org/eclaircie .

➤ TRANSFORMATION

Le bois issu des éclaircies commerciales doit être utilisé de façon optimale par l'industrie forestière régionale. Le bois qui sera récolté devra être quantifié et qualifié afin d'en avoir la meilleure connaissance possible. Le façonnage, le tri et la distribution de la fibre devront être optimisés.

OBJECTIFS	ACTIONS À COURT TERME (AN 3)	COMMENTAIRES
S'assurer que le bois issu des éclaircies commerciales soit transformable de façon optimale par des entreprises de la région en place ou à venir	Qualifier ce que la structure industrielle en place est en mesure d'utiliser économiquement parmi les bois issus des éclaircies commerciales	Un document synthèse a été rédigé <i>Rapport synthèse des activités associées à la transformation et la commercialisation des bois de faible diamètre issus des éclaircies commerciales</i> . Ce document sera disponible sur le site de la CRÉ au cours de l'été 2015 http://www.crebsl.org/eclaircie .
	Développer une stratégie de valorisation des coproduits pour assurer leur commercialisation	
	Développer de nouveaux produits en bois solide et à base de fibres en fonction des besoins des marchés – étude bois ronds (phase II- conception et préféabilité)	Reporté à l'an prochain.
	Faire un bilan des superficies traitées, des coûts à l'hectare et des ventes de bois issues des éclaircies commerciales en forêt privée (depuis 2007) et en forêt publique (depuis 2009)	Voir les Annexes 1A, 1B et 2 (les mises à jour en 2014-2015).

➤ COMMUNICATION

Étant donné la portée du Chantier d'éclaircie commerciale, ses facettes multiples et le grand nombre d'intervenants impliqués, un plan de communication devra être élaboré.

OBJECTIF	ACTIONS À COURT TERME (AN 3)	COMMENTAIRES
Mettre en œuvre un plan de communication afin de s'assurer de la mobilisation à long terme de l'ensemble des participants	Sensibiliser et informer les intervenants sur l'importance et les enjeux du Chantier d'éclaircie commerciale	Des présentations, des rencontres et des communications ont été effectuées pour informer les intervenants : séances d'information, Colloque ECANUSA (octobre 2014), Colloque <i>Les plantations ont-elles un rôle à jouer?</i> (mars 2015), divers échanges informels et communications avec des intervenants, visites chantier.
	Faire connaître les volumes issus des éclaircies commerciales qui seront disponibles aux industriels et susciter leur intérêt à transformer ces volumes	
	Développer un outil de communication simple pour diffuser l'état d'avancement de la mise en œuvre et les résultats du Chantier (documentation disponible, programmation, agenda, etc.)	Mise à jour en continu de la section <i>Chantier d'éclaircie commerciale</i> sur le site Internet de la CRÉ pour diffuser l'état d'avancement des projets actuels, des événements à venir et le dépôt de documents d'information http://www.crebsl.org/eclaircie .
	Rédaction du rapport annuel 2014-2015	Le présent document.
	Préparation des affiches pour identifier les secteurs en forêt (secteurs expérimentaux lac du Castor)	Cette action n'a pas été réalisée par manque de budget.
	Élaborer une stratégie de diffusion	Cette action est en continu.
Élaborer une stratégie de transfert de connaissances au Bas-Saint-Laurent et vers les autres régions	Participer au Colloque <i>Eastern Canada USA</i> (ECANUSA)	Deux présentations ont été faites lors du Colloque <i>Eastern Canada USA</i> (ECANUSA 2014). Les présentations sont disponibles sur le site de la CRÉ http://www.crebsl.org/eclaircie .
	Participer à des colloques et ateliers terrain	Nous avons fait une présentation du chantier au Colloque <i>Les plantations ont-elles un rôle à jouer?</i> (18-19 mars 2015). La présentation ayant pour titre <i>La stratégie du Bas-Saint-Laurent sur le Chantier d'éclaircie commerciale</i> est disponible sur le site de la CRÉ http://www.crebsl.org/eclaircie .
	Effectuer une tournée des régions pour présenter les résultats	La tournée des régions pour la présentation des résultats se fera au printemps 2015.

➤ **COORDINATION DES TRAVAUX**

OBJECTIFS	ACTIONS À COURT TERME (AN 3)	COMMENTAIRES
Coordonner les travaux des différents comités de travail et assurer la concertation entre les différents intervenants	Réunir le groupe de coordination assurant la mise en œuvre et le suivi du plan d'action ainsi que le lien entre les intervenants	Ce comité s'est réuni à trois reprises en 2014-2015.
	Réunir le comité aviseur dont le rôle est de définir les moyens pour atteindre les objectifs du plan d'action annuel	Ce comité s'est réuni à trois reprises en 2014-2015.
	Réunir au besoin le comité technique pour discuter ou traiter des sujets (du jour) nécessitant une décision rapide	Ce comité s'est réuni à trois reprises en 2014-2015.
	Identifier les besoins à plusieurs niveaux (budget, financement, marché, priorités, etc.)	Les comités ont accepté le budget 2014-2015 ainsi que le plan d'action.

Annexe 1A – Bilan des superficies traitées en éclaircie commerciale et des coûts moyens nets \$/ha pour la forêt publique dans la région du Bas-Saint-Laurent

Données (ha et \$) provenant du MFFP – Direction générale du Bas-Saint-Laurent

Année	UA 11-51			UA 11-52			UA 12-51			UA 12-52			UA 12-53			UA 12-54			Total		
	ha ¹	\$ ²	m ^{3 (3)}	ha	\$	m ^{3 (3)}	ha	\$	m ^{3 (3)}	ha	\$	m ^{3 (3)}	ha	\$	m ^{3 (3)}	ha	\$	m ^{3 (3)}	ha	\$	m ^{3 (3)}
2009	156	167 964	7 025	242	276 759	10 868	61	100 307	2 754	68	109 622	3 074	34	21 775	1 548	294	393 532	13 226	855	1 069 959	38 495
2010	166	284 524	7 470	193	193 093	8 681	126	19 042	5 675	66	112 360	2 966	20	26 275	891	172	248 793	7 727	743	884 087	33 410
2011	29	46 227	1 283	210	223 643	9 432	0	0	0	182	249 886	8 190	83	123 770	3 731	73	69 233	3 276	577	712 759	25 912
2012	171	203 236	7 673	181	183 569	8 123	354	576 857	15 926	219	317 698	9 846	39	60 918	1 760	52	53 662	2 349	1 016	1 395 940	45 677
2013	49	43 670	2 223	501	371 668	22 541	291	313 224	13 100	245	287 875	11 025	115	153 813	5 162	0	0	0	1 201	1 170 250	54 051
2014	304	165 238	12 509	620	336 523	25 664	211	118 425	9 468	317	293 994	13 772	178	17 960	8 469	333	168 570	16 309	1 963	1 100 710	86 191
Total	875	910 859	38 183	1 947	1 585 255	85 309	1 043	1 127 855	46 923	1 097	1 371 435	48 873	469	404 511	21 561	924	933 790	42 887	6 355	6 333 705	283 736

¹ Somme des superficies octroyées par appel d'offres (Rexforêt). Les superficies incluent des plantations et des peuplements naturels éduqués.

² Coût total de récolte (se référer à l'Annexe 1B pour les coûts par ha).

³ Quantité de m³ estimée avec 45 m³/ha.

Annexe 1B – Coûts moyens nets/ha (\$) des travaux d'éclaircie commerciale par unité d'aménagement (UA)

(Source : MFFP-DG)

Année de traitement	Unité d'aménagement						Moyenne globale
	11-51	11-52	12-51	12-52	12-53	12-54	
2009	1 076 \$	1 146 \$	1 639 \$	1 605 \$	633 \$	1 339 \$	1 287 \$
2010	1 714 \$	1 001 \$	1 515 \$	1 373 \$	1 327 \$	1 449 \$	1 437 \$
2011	1 622 \$	1 067 \$	- \$	1 705 \$	1 493 \$	951 \$	1 354 \$
2012	1 192 \$	1 017 \$	1 630 \$	1 452 \$	1 558 \$	1 028 \$	1 355 \$
2013	884 \$	742 \$	1 076 \$	1 175 \$	1 341 \$	-	1 015 \$
2014²	544 \$	543 \$	561 \$	928 \$	101 \$	507 \$	561 \$
Moyenne	1 172 \$	919 \$	1 284 \$	1 373 \$	1 076 \$	1 055 \$	1 168 \$

¹ Les coûts moyens nets/ha représentent les charges pour l'État et tiennent compte du transport de bois, de la coupe, du débardage et de l'aide financière dont on a soustrait les revenus de la vente des bois. Cependant, ils ne tiennent pas compte des droits de coupe, de la planification et de la voirie et ils ne distinguent pas les opérations manuelles, mécanisées ou semi-mécanisées.

² Les données de l'année 2014 sont préliminaires et pourront varier légèrement à la suite de la fermeture des chantiers. Les variations observées pour les UA 12-52 et 12-53 sont principalement dues aux coûts d'opération ainsi qu'à une variation importante des coûts de transport.

Annexe 2 – Les superficies, les coûts totaux et les volumes récoltés lors des travaux d'éclaircie commerciaux ou mécanisés en forêt privée

(Source : Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent)

		Travaux manuels			Travaux mécanisés			Total		
		ha	\$	m ³⁽¹⁾	ha	\$	m ³⁽¹⁾	ha	\$	m ³⁽¹⁾
1^{re} éclaircie	2007 ⁽²⁾	84	104 051 \$	4 363	14	3 867 \$	733	98	107 918 \$	5 096
	2008	150	211 451 \$	7 795	7	5 876 \$	348	157	217 327 \$	8 143
	2009	346	520 393 \$	17 987	8	6 794 \$	395	354	527 187 \$	18 382
	2010	436	600 157 \$	22 662	36	30 833 \$	1 846	471	630 990 \$	24 508
	2011	728	1 407 408 \$	37 830	107	119 461 \$	5 574	835	1 526 868 \$	43 404
	2012	1 054	2 589 425 \$	54 824	141	222 833 \$	7 325	1 195	2 812 258 \$	62 149
	2013	1 026	2 649 963 \$	53 331	112	202 915 \$	5 843	1 138	2 852 878 \$	59 174
	2014 ⁽³⁾	1 003	1 943 575 \$	52 133	92	97 725 \$	4 763	1 094	2 041 300 \$	56 896
	Total	4 825	10 026 422 \$	250 923	516	690 305 \$	26 829	5 341	10 716 727 \$	277 752
2^e éclaircie ⁽⁴⁾	2007	0	- \$	0	0	- \$	0	0	- \$	0
	2008	0	- \$	0	0	- \$	0	0	- \$	0
	2009	0	- \$	0	0	- \$	0	0	- \$	0
	2010	0	- \$	0	0	- \$	0	0	- \$	0
	2011	0	- \$	0	0	- \$	0	0	- \$	0
	2012	65	108 754 \$	3 385	0	- \$	0	65	108 754 \$	3 385
	2013	104	186 431 \$	5 408	5	5 075 \$	260	109	191 506 \$	5 668
	2014 ⁽³⁾	86	100 827 \$	4 493	159	224 986 \$	8 265	245	325 813 \$	12 758
	Total	256	396 012 \$	13 286	164	230 061 \$	8 525	419	626 073 \$	21 811
Totaux	2007	84	104 051 \$	4 363	14	3 867 \$	733	98	107 918 \$	5 096
	2008	150	211 451 \$	7 795	7	5 876 \$	348	157	217 327 \$	8 143
	2009	346	520 393 \$	17 987	8	6 794 \$	395	354	527 187 \$	18 382
	2010	436	600 157 \$	22 662	36	30 833 \$	1 846	471	630 990 \$	24 508
	2011	728	1 407 408 \$	37 830	107	119 461 \$	5 574	835	1 526 868 \$	43 404
	2012	1 119	2 698 179 \$	58 209	141	222 833 \$	7 325	1 260	2 921 012 \$	65 534
	2013	1 130	2 836 394 \$	58 739	117	207 991 \$	6 103	1 247	3 044 384 \$	64 842
	2014 ⁽³⁾	1 089	2 044 402 \$	56 625	251	322 711 \$	13 028	1 339	2 367 113 \$	69 653
	Grand total	5 081	10 422 435 \$	264 209	680	920 366 \$	35 354	5 761	11 342 800 \$	299 563

¹ Les peuplements naturels éduqués et les plantations n'ont pas été séparés.

² Quantité de m³ estimée avec 52 m³/ha.

³ Les données de 2014 sont celles au 2 mars 2015.

⁴ Le code de 2^e éclaircie existe depuis 2012 seulement.